Le flamand occidental prépare son avenir avec la création d'un office public

Bollezeele. Laurent Vanpouille, maire, a accueilli une réunion de l'Institut de la langue régionale flamande (ANVT-ILRF). Au cœur des échanges : la naissance du futur Office public du flamand occidental, une étape en vue de la reconnaissance, envisagée pour 2027, de cette langue régionale.

Patricia Maeght
Correspondant local de presse
dunkerque@lavoixdunord.fr



Le conseil d'administration de l'ANVT-ILRF s'est réuni le 30 octobre à l'hôtel de ville de Bollezeele, accueilli par le maire Laurent Vanpouille.

Cette rencontre a permis de faire le point sur plusieurs dossiers : les actions menées dans les établissements scolaires, les publications à venir, l'extension de la signalétique bilingue et les orientations de travail pour 2027.

Vingt ans d'engagement

Mais c'est surtout l'avenir de l'organisation qui défend la langue régionale qui a occupé une place centrale dans les échanges. Après plus de vingt ans d'engagement associatif, l'ANVT-ILRF s'apprête à franchir un cap. Ses administrateurs ont donné leur accord, unanime, pour rejoindre le futur Office public du flamand occidental (OPFO). Ils ont également approuvé les modalités de constitution de cette nouvelle structure et le principe du transfert de certaines activités.

Le 5 octobre, le conseil régional des Hauts-de-France a aussi approuvé sa participation à cet office, ainsi que son accompagnement financier. L'ambition est de donner une nouvelle dimension aux actions conduites en faveur du flamand occidental, en permettant aux collectivités et aux acteurs de la langue de travailler dans un cadre public commun. Cette évolution ne met pas fin au travail de l'Institut de la langue régionale flamande. Son rôle scientifique doit au contraire se poursuivre, notamment autour de l'étude de la langue, de la collecte des témoignages, de la recherche linguistique et du développement du dictionnaire.

Faire vivre les projets sur le terrain

Le futur office aura davantage vocation à faire vivre les projets sur le terrain, à accompagner les initiatives culturelles et à favoriser la présence du flamand dans l'espace public. L'un des grands défis reste celui de la transmission. L'enseignement scolaire, les formations pour adultes et les initiatives locales constituent autant de leviers pour y parvenir. La progression de la signalétique bilingue témoigne également de cet intérêt. Début novembre, Rexpoëde est devenue la 63e commune à signer la charte « Oui au flamand ».

Le démarrage de l'Office public est envisagé au 1er janvier 2027. Plusieurs démarches restent toutefois nécessaires, notamment les délibérations des autres collectivités partenaires et l'accord de l'État. ●

ANVT – Secrétariat : Téléphone : 09 54 96 83 16. E-mail : infos@anvt.org. https://anvt.org

L'ANVT-ILRF désigne l'organisme qui défend et promeut la langue flamande occidentale en Flandre française. ANVT : Akademie Voor Nuuze Vlaemsche Taele, ce qui signifie « Académie pour notre langue flamande » ! ; ILRF : Institut de la langue régionale flamande.